



ASSOCIATION
MÉDICALE
CANADIENNE



CANADIAN
MEDICAL
ASSOCIATION



Commission de
la santé mentale
du Canada

North Bay Regional
Health Centre



Centre régional
de santé de North Bay



Canadian Psychiatric Association
Association des psychiatres du Canada



Bell
Cause pour
la cause



AstraZeneca 

Communiqué

Nouvelle formation à l'intention des professionnels de la santé pour contrer la stigmatisation en santé mentale

Guelph, ON, le 12 mars 2012 – Dans le cadre d'une importante initiative qui vise à améliorer les services de soins de santé pour les personnes atteintes de maladie mentale, un nouveau programme de formation médicale continue est maintenant offert afin de venir en aide aux médecins de famille et aux spécialistes dans la lutte contre la stigmatisation à l'égard de la maladie mentale au sein de la profession.

La Société pour les troubles de l'humeur du Canada (STHC), de même que les partenaires et commanditaires du projet, soit la Commission de la santé mentale du Canada, Bell, le Centre régional de santé de North Bay et AstraZeneca Canada, ont collaboré avec l'Association médicale canadienne, l'Association des psychiatres du Canada et l'Université Memorial afin d'élaborer un cours en ligne permettant de comprendre la stigmatisation à l'égard de la maladie mentale, et de la combattre. Ce programme a recours à la sensibilisation axée sur les contacts directs, où une personne ayant vécu l'expérience de la maladie mentale accepte de divulguer son récit personnel afin d'aider les médecins à mieux comprendre les besoins des personnes atteintes. Le programme comporte également des outils et des ressources permettant la prestation de services médicaux exempts de stigmatisation.

En règle générale, les personnes qui souffrent de maladie mentale doivent au surplus composer avec les préjugés rattachés à la maladie. Des attitudes ou comportements stigmatisants se manifestent chez les amis, les membres de la famille, les collègues de travail et les fournisseurs de soins de santé. La recherche a démontré que la stigmatisation est le facteur le plus important qui empêche les Canadiens atteints de maladie mentale à demander de l'aide, et que les fournisseurs de soins de santé constituent le groupe le plus important à qui adresser le message contre la stigmatisation.

Cette approche novatrice, qui est le fruit de plusieurs années de recherche, utilise les connaissances d'un vaste éventail d'intervenants, dont des personnes ayant une expérience vécue. Le programme a été reconnu par le Collège des médecins de famille du Canada et par le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada.

Dave Gallson, adjoint du directeur général national de la STHC, affirme que la STHC est très fière de diriger cette importante initiative nationale. Il ajoute que le travail de collaboration et la participation directe de personnes ayant une expérience vécue et d'importants intervenants dans l'élaboration de ce programme de formation assureront l'amélioration de la prestation des soins de santé pour les Canadiens aux prises avec des problèmes de santé mentale et la maladie mentale, la clientèle desservie par la STHC.

Le docteur John Haggie, président de l'Association médicale canadienne, énonce ce qui suit : « *Il ne fait aucun doute que cette initiative nationale novatrice engendrera des effets positifs auprès des 77 000 membres de l'AMC, et qu'elle produira un effet multiplicateur auprès d'autres fournisseurs de soins de santé.* »

La présidente et chef de la direction de la Commission de la santé mentale du Canada, Louise Bradley, mentionne : « *Ce programme s'inspire de la recherche la plus prometteuse ayant démontré une réduction de la stigmatisation associée à la maladie mentale. Il jouera un rôle de premier plan dans l'élimination d'un des plus grands obstacles empêchant de nombreuses personnes de se faire soigner. La lutte contre la stigmatisation est un aspect fondamental du mandat de la Commission et nous sommes heureux d'avoir mis notre expertise au service de ce programme.* »

Mary Deacon, présidente de l'Initiative en santé mentale de Bell, fait l'éloge des efforts concertés des intervenants et soulève ce qui suit : « *Nous sommes heureux d'appuyer cet important programme d'éducation de concert avec tous les partenaires, ce qui aidera les médecins à soigner les personnes atteintes de maladie mentale dans des milieux exempts de stigmatisation, et encouragera forcément plus de personnes à demander de l'aide. En appuyant ce programme, Bell mise sur son engagement pour combattre les préjugés et améliorer l'accès par le biais de son initiative sur la santé mentale, "Cause pour la cause".* »

Le programme de formation médicale continue contre la stigmatisation est offert aux membres de l'Association médicale canadienne qui peuvent y avoir accès au moyen des liens suivants :

Français : www.amc.ca/stigmatisation

Anglais : www.cma.ca/stigma

Au sujet de la Société pour les troubles de l'humeur du Canada

La Société pour les troubles de l'humeur du Canada (STHC) est un organisme caritatif bénévole national axé sur les besoins des usagers et voué à défendre les intérêts des personnes atteintes de maladie mentale, ceux des familles et des aidants naturels quant aux questions concernant la santé mentale et la maladie mentale, plus particulièrement la dépression, le trouble bipolaire, et d'autres troubles de l'humeur connexes. La STHC s'acquitte de son mandat en utilisant une approche de partenariat actif propre à faire participer les organisations des secteurs public, privé et bénévole qui partagent la même vision.

-30-

Pour plus de renseignements :

Société pour les troubles de l'humeur du Canada

Dave Gallson

Adjoint du directeur général national

(705) 471-6101

Courriel : info@mooddisorderscanada.ca Site Web : www.mooddisorderscanada.ca